

EXAMEN DU BACCALAUREAT
SESSION DE JUIN 2011

SESSION
PRINCIPALE

SECTION : ECONOMIE ET GESTION

EPREUVE : E C O N O M I E

DUREE : 3 heures

COEFFICIENT : 3

Partie I : (10 points)

Question n° 1 : (3 points)

Montrez que la polyvalence des équipements et des travailleurs facilite la flexibilité des ateliers.

Question n° 2 : (3 points)

Montrez que le développement inclut la croissance économique.

Question n° 3 : (4 points)

Indices des prix à l'exportation et à l'importation en 2008
(base 2000)

Pays	Indice des prix à l'exportation	Indice des prix à l'importation
Tunisie	<u>158</u>	166
Gambie	152	<u>182</u>

*Manuel de Statistiques de la CNUCED p.218-219
Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement*

1. Donnez la signification des indices des prix soulignés.
2. Calculez les indices des termes de l'échange pour chacun des deux pays puis comparez leur évolution au cours de la période 2000- 2008. (sachant que pour l'année de base, les indices des prix à l'exportation et à l'importation sont égaux à 100).

(Les calculs doivent figurer sur la copie. Limitez vous à deux chiffres après la virgule.)

Partie II : (10 points)

Après avoir présenté la concentration horizontale et la concentration verticale, montrez que chacune de ces deux formes de concentration procure à l'entreprise de multiples avantages. Vous faites appel à vos connaissances et aux documents ci-joints.

Document 1 :

La réunion de plusieurs entreprises autonomes de même nature en une entreprise unique peut être désignée sous le nom de concentration horizontale des entreprises. Le but de tels regroupements, c'est l'établissement d'un monopole sur le marché. Les différents entrepreneurs cherchent à s'assurer les avantages que présentent les monopoles sous certaines conditions : c'est là l'origine de la concentration horizontale des entreprises.

Le regroupement d'entreprises indépendantes, dont les unes utilisent les produits des autres, en une entreprise unique peut être appelé concentration verticale. Des exemples nous en sont fournis par la réunion de tissages avec des filatures, des blanchisseries et des teintureries, d'imprimeries avec des fabriques de papier ou de maisons d'édition, par les entreprises mixtes de l'industrie de l'acier et du charbon.

On a coutume de donner pour objet à la concentration verticale le désir de s'assurer l'écoulement ou la fourniture de matières premières ou de produits semi-finis. C'est du moins la réponse que font les entrepreneurs interrogés au sujet des avantages de tels regroupements.

*Etude économique et sociologique.
Editions, M. th. Génin par Ludwing von Mises.*

Document 2 :

Concentration verticale et horizontale ne sont pas exclusives l'une de l'autre : le Konzern* cumule les deux logiques. Tout d'abord, les entreprises se sont dotées en interne des structures qui faisaient défaut dans leur environnement : services commerciaux faute de réseaux préexistants, intégration en amont des fournisseurs pour réduire les incertitudes de l'approvisionnement. De plus, pour compenser l'étroitesse du marché intérieur, ces entreprises ont été amenées à étendre la gamme des produits fabriqués et à s'associer avec le secteur bancaire en raison de la faiblesse du marché financier. L'entreprise Krupp, productrice d'acier, métallurgiste mais aussi fabricant de pièces pour les locomotives, en est un exemple.

Il est caractéristique de constater que le développement industriel allemand s'est construit sur l'industrie lourde, conduisant à une cartellisation** du marché : Krupp et Thyssen dominent la sidérurgie et l'armement qui en dépend, Bayer et AEG la chimie. Le coefficient de capital plus élevé exigé par ces activités n'est alors pas étranger à un degré de concentration industrielle supérieur.

*Analyse économique et historique des sociétés contemporaines
Marc Montoussé, Bréal*

(*) Konzern : forme d'intégration économique d'entreprises pratiquée en Allemagne.

(**) Cartellisation : groupement d'entreprises.